

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

UN SAISONNIER BAULOIS, JE L'ACCUEILLE CHEZ MOI !



Je propose une chambre à louer
au 02 51 75 75 26 - mesdemarches.labaule.fr

VILLE DE

La Baule
ESCOUBLAC



@VilleLaBaule

labaule.fr

#VivreAuPaysDesVacances

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DES SAISONNIERS BAULOIS

Pour la troisième année consécutive, la Ville de La Baule-Escoublac souhaite accompagner ses employeurs baulois dans le recrutement de leurs saisonniers et faciliter l'hébergement sur la commune, en sollicitant les résidents baulois qui souhaitent mettre à disposition une chambre ou un logement.

Des solutions concrètes pour les employeurs baulois et leurs saisonniers !

Résidents baulois, vous disposez d'une chambre, un studio ou un appartement meublé à louer ?

Favorisez l'emploi local saisonnier en louant votre bien.

Employeurs, vous êtes à la recherche d'un logement pour vos saisonniers ?

Faites-vous connaître auprès du service du commerce de la Ville.

Le service commerce de la Ville de La Baule-Escoublac facilite le dispositif :

- ▶ Il collecte des offres auprès des résidents baulois susceptibles d'avoir une chambre à louer ;
- ▶ Il met en relation les résidents baulois et les employeurs.

Garanties pour le propriétaire :

- ▶ Sélection du saisonnier en fonction des critères demandés ;
- ▶ L'employeur s'engage avec son saisonnier.

Je propose une chambre à louer

- ▶ Par téléphone **02 51 75 75 26**
- ▶ En ligne sur mesdemarches.labaule.fr
- ▶ Au marché central de La Baule-Escoublac :
de 10 h à 12 h :
vendredi **29 mars** ;
vendredi **12 avril** ;
vendredi **19 avril** ;
vendredi **26 avril**.



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC